Le *petit* Neuilléen

Dossier

Notre patrimoine a de l'avenir *page 3*

Appel aux dons avec la Fondation du Patrimoine

Actualité municipale

Le châtaignier millénaire sera-t-il l'arbre de l'année ? *page 8*

Associations

La tablée 2023 en images *page 11*

Actualité

Rencontre avec Nicolas Taffu, champion de France de toilettage canin *page 12*

Le petit Neuilléen
Le journal d'information de la commune de Neuillé

Décembre 2023
Directeur de publication : G. Bertin
Création, rédaction, mise en page : Groupe communication

Crédits photographiques :
V. Benoist, V. Roy, E. Boitier

Impression :
Multi-impressions Chinon
Publication éditée à 500 exemplaires

Mairie de Neuillé
5 Place Saint-Médard,
49680 Neuillé

Tel. 02 41 52 51 10
Fax. 02 41 52 54 45

secretariat@neuille.fr
www.mairiedeneuille.fr

Horaires d'ouverture :
Du lundi au samedi
de 09h00 à 12h15

Le mot du maire

Chères Neuilléennes et chers Neuilléens,

En cette fin du mois d'août, le village s'est rappelé à son bon vieux temps avec le comice agricole qui s'est relancé. Belle manifestation qui met à l'honneur nos agriculteurs et qui permet de remonter le temps avec le concours de labour des vieux tracteurs le dimanche matin. Pour une reprise, ce fût un véritable succès. Bravo aux bénévoles. L'an prochain un nouveau comice aura lieu dans une autre commune du Nord Saumurois.

La tablée Neuilléenne qui a suivi, fût également un beau moment de rencontres où vous étiez nombreux à participer avec un beau feu d'artifices.
Un grand moment de partage et d'émotions lors de la matinée pendant laquelle les familles ont planté un arbre pour leur enfant dans le verger communal. Un acte qui démontre l'espoir que nous engageons pour notre avenir.

Comme vous avez pu le suivre dans les réseaux et médias, notre châtaigner millénaire fait parler de lui, puisqu'il participe au concours des « miss France » des arbres. En effet, il a été sélectionné pour représenter la région des Pays de la Loire et il est en compétition avec 13 arbres d'autres régions pour le prix public d'arbre remarquable de l'année. N'hésitez pas à voter ou faire participer vos réseaux pour arriver à une place « honorable ». C'est déjà un bel exploit (voir lien dans ce numéro).

Au-delà de ces informations sympathiques et agréables que je souhaitais partager avec vous, il est une nouvelle qui l'est moins, avec la fermeture de notre restaurant « le P'tit Neuilléen ». Après 2 ans de fonctionnement, il a été décidé le 15 novembre d'une liquidation au tribunal de commerce. Nous sommes désolés de cette situation et assurons de notre soutien Julien et Karine, qui au-delà de leur déception très grande, vont devoir gérer la procédure qui suit. L'augmentation du coût de l'énergie, des matières premières et l'interdiction des douanes d'avoir un dépôt de tabac, ont eu raison du déficit financier de la structure qui n'avait pas assez d'ancienneté pour supporter ces évolutions majeures. Plusieurs commerces semblables se retrouvent dans cette situation. La qualité des repas servis, les animations, les soirées, ont apporté un véritable plus à la vie de notre village. Nous sommes ouverts à étudier tout nouveau projet qui pourrait s'implanter dans cet espace.

Nous travaillons actuellement sur un nouveau projet de commerce avec une entreprise « API ma superette », qui serait intéressée pour s'installer à Neuillé proche du centre du village. C'est un nouveau concept d'épicerie de proximité autonome proposant 700 produits à la vente en lien avec Carrefour ouvert 7jours/7 et 24h/24. Si ce projet se concrétise (2ème trimestre 2024) ce sera une véritable évolution dans la capacité à faire revenir les commerces de proximité dans les communes rurales. Nous pourrions être dans les premiers dans le Maine-et-Loire à lancer ce projet. Nous reviendrons vers vous avec plus de précisions. Nous sommes fortement motivés ...

Enfin difficile de ne pas dire un mot sur l'ambiance générale qui inonde nos médias : l'atteinte à la vie d'un professeur pour ce qu'il représente de valeurs citoyennes et républicaines, la vie du jeune Thomas, 16 ans, tué dans une fête de village de 500 habitants, les conflits en Ukraine et au Proche Orient où des victimes civiles et innocentes deviennent des chiffres qu'on additionne tous les jours. Le fanatisme et le communautarisme sont des fléaux qu'il ne faut jamais accepter, puisqu'ils puisent leur force et leur justification dans la haine de l'autre au nom d'un idéal qu'ils inventent pour exister.

Vous êtes cordialement invités à participer à la cérémonie des vœux du Maire et de son équipe, le jeudi 18 janvier 2024. En attendant,m passez de bonnes fêtes de fin d'année en famille, entre amis et en bonne santé.

Guy Bertin

Nous avons une pensée pour Monsieur Adrien Albert, un de nos doyens qui s'en est allé à l'âge de 96 ans….

Dossier

Notre patrimoine a de l'avenir

Chapiteau sur le piédroit de la porte Est du clocher

Notre commune possède un patrimoine diversifié qu'il faut préserver, faire vivre et transmettre. Qu'il soit **bâti**, avec ses châteaux, son église, ses anciens moulins et ses lavoirs ; **naturel**, avec ses paysages, ses arbres remarquables... ou **immatériel**, avec ses fêtes, ses traditions et ses coutumes, **le patrimoine** est le témoin de notre histoire et forge l'identité de notre commune. Il crée du lien entre les habitants, un sentiment d'appartenance et un héritage commun. La mairie engage chaque année des travaux de restauration et de préservation du patrimoine communal. De part sa dimension et son architecture, l'église est l'édifice qui demande le plus d'attention. La commune, propriétaire des lieux, doit garantir son entretien et sa conservation. Les prochains grands travaux sont prévus pour 2024 avec la restauration des vitraux et des abat-sons. Une souscription est lancée afin de collecter des fonds pour nous aider à financer ce projet.

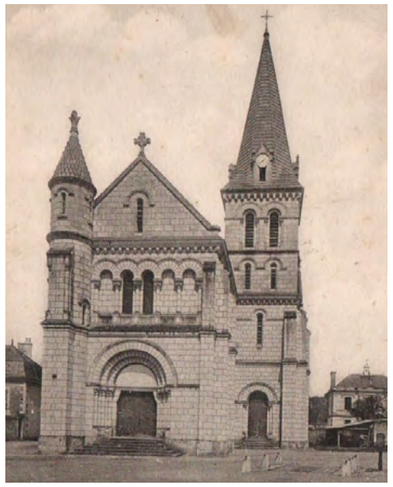

Un peu d'histoire...

Il existait une église avant la construction de celle que l'on connait aujourd'hui. Elle était orientée N.-O, S.-E, perpendiculaire à l'église actuelle. Son emprise est visible sur le cadastre napoléonnien de 1814 (bâtiment en noir sur la carte). Nous n'en avons ni illustration, ni photographie mais Célestin Port la décrit dans son dictionnaire historique paru en 1876 : « *L'église, dédiée à St Médard (...), est antique mais déformée par de nombreuses restaurations. Dans le pignon, au dessus d'une petite fenêtre plein cintre, un tuffeau losangé, encastré dans l'appareil même, semble rappeler le triangle symbolique. Sur le côté N. apparaissent deux étroites petites baies romanes (XIIe s.), au-dessous une large porte cintrée enmurée de petits tuffeaux carrés disposés en réseaux, les murs en appareil moyen régulier. - Dans le pied du clocher ouvre la chapelle de la Vierge décorée de vulgaires vitraux.* ». Détruite en 1877, ses pierres furent en partie réutilisées pour contruire la nouvelle église. Les matériaux de deux maisons adjacentes (392 et 393 sur la carte), rachetées par la mairie puis démontées, furent également réemployés pour le nouvel édifice.

C'est l'architecte angevin, Ernest François Dainville qui dresse les plans de la nouvelle église. Le chantier débute en 1878 et durera deux ans. La construction s'achève en janvier 1880.
L'édifice est de style néo-roman, un style en vogue à la fin du XIXe siècle inspiré par l'architecture romane des XIe et XIIe siècles avec des fenêtres en arc plein cintre (demi cercle) et des bandeaux (frises sculptées).

La voûte est de style gothique angevin.

En 1978, la foudre s'abat sur le clocher. De lourds travaux de restauration sont entrepris pour réparer la flèche fragilisée.

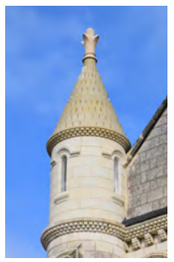

La tourelle d'escalier conduit aux combles. Très endommagée, elle a été reconstruite à l'identique en pierre de tuffeau couverture en écailles (2018/19).

En 2022, un nouveau cadran est installé pour remplacer l'ancien usé par le temps.

Fleuron sur le pignon Est de l'église, restauré en 2018

Une mosaïque en pierres naturelles, émaux de verre et or a été réalisée par Soeur Samuelle, aidée de paroissiens, en 2015 sur le tympan extérieur.

Des vitraux à restaurer

L'église de Neuillé possède une dizaine de vitraux. Réalisés par M. Fournier de Tours (1879-1885), ils ont été restaurés à plusieurs reprises au cours du XXème siècle (1956, 1963, 1971 et 1988). Certains d'entre eux sont aujourd'hui en mauvais état. Pièces de verre cassées ou manquantes, décoloration, plomb abimé, une restauration est nécessaire avant que les dégrations ne soient trop importantes.
Cinq verrières seront entièrement démontées puis transportées vers les ateliers du vitrailliste pour être restaurées.

Des abat-sons à changer

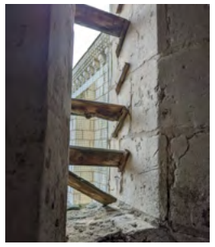

Les abat-sons représentent l'ensemble des lames inclinées vers le bas qui habillent les baies des clochers. La majorité des clochers de France en sont équipés. Généralement en bois de chêne, leur fonction première est de protéger des intempéries, la charpente, la cloche et les équipements mécaniques à l'intérieur du clocher. L'inclinaison des lames permet également de renvoyer le son de la cloche vers le sol.
Les abat-sons du clocher et des pignons de notre église sont très dégradés. De nombreuses lames ont du être retirées par sécurité.

Et à l'intérieur du clocher ?

Dans le clocher réside depuis 1947, Marie-Louise. Vous l'entendez trois fois par jour et lors des messes et célébrations.

Une plateforme en bois a été réalisée en 2022 pour accéder à l'horloge de l'église.

La fondation du Patrimoine

Créée en 1996, la Fondation du Patrimoine a reçu de l'État la mission de promouvoir la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine de proximité, c'est-à-dire le patrimoine rural (maisons typiques, moulins, lavoirs...), le patrimoine religieux (églises, chapelles...) et le patrimoine industriel (anciennes usines emblématiques...).
La Fondation du patrimoine engage des campagnes de collectes publiques, appels aux dons pour financer des projets de sauvegarde du patrimoine public et associatif. Les dons collectés par ces campagnes de financement participatif sont affectés à la réalisation d'un projet déterminé. Ils ouvrent droit à des réductions d'impôts pour les donateurs.

Appel aux dons : Aidez-nous à restaurer l'église Saint-Médard

Le samedi 16 septembre, Guy Bertin et Jacques Burel délégué départemental de la Fondation du Patrimoine du Maine-et-Loire ont signé la convention pour la restauration des vitraux et des abat-sons de l'église. Cette convention permet la mise en place d'une collecte auprès de donateurs. Les dons sont déductibles des impôts à hauteur de 66% pour l'impôt sur le revenu. Avec cette déduction, un don de 80€ ne coutera en réalité que 28€ au donateur.

Les dons peuvent être faits depuis le formulaire ci-joint, disponible en mairie, directement en ligne sur le site www.fondation-patrimoine.org/88341 ou via le QR Code

Vendredi 1er septembre 2023

• VALIDATION DEVIS CAMPAGNE PATA 2023

Considérant les besoins d'entretien de la voirie de la commune, il est fait appel suite l'appel d'offres à l'entreprise : EIFFAGE pour **8 252,00 € HT** soit **9 902,40 € TTC**. Le conseil valide.

• CRÉATION D'UNE PISTE CYCLABLE ENTRE LES COMMUNES DE VIVY ET NEUILLÉ - LEVÉE DE RÉSERVE DU COMMISSAIRE-ENQUÊTEUR

Suite à la nécessité pour la commune de Vivy de lancer une mesure d'expropriation de certaines parcelles pour faire aboutir le projet de liaison douce entre les 2 communes, une procédure est en cours avec intervention d'un commissaire enquéteur. Suite aux permanences réalisées il est proposé de réduire de 2 m la largeur initiale et donc de rester sur 8 m pour les besoins de l'intégration paysagère. Avis favorable du conseil.

• URBANISME ENCAISSEMENT FRAIS D'INSTRUCTION - DÉPÔTS DE PERMIS DE CONSTRUIRE ET PERMIS MODIFICATIF

L'instruction de tout acte d'urbanisme est un service gratuit proposé par la commune. Certains permis nécessitent une instruction d'un service spécialisé basé à Longué et pour lequel la commune paie. Si pour un même PC il y a de multiples modifications au permis initial, le dépositeur du dossier sera mis à contribution à hauteur de 150 € pour toute nouvelle étude d'un dossier déjà instruit. Application faite ce jour.

• INDEMNITÉS DE GARDIENNAGE 2023 - PAROISSE SAINTE THÉRÈSE

Considérant la demande d'allocation de gardiennage pour 2023, formulée par courrier en date du 12 juillet par la paroisse Sainte Thérèse en Haute Vallée ; Le Conseil Municipal après délibération valide la demande de la Paroisse Sainte Thérèse en Haute Vallée ;pour un montant de 125,06 €.

• VALIDATION DEVIS THERMOSTAT D'AMBIANCE ESJ ET ÉCLAIRAGE LED HANGAR COMMUNAL

Monsieur Willy Delaunay présente les devis retenus par la commission patrimoine concernant les travaux ci-après qui poursuivent la volonté de la commune d'être la plus vertueuse dans les économies d'énergie :
Espace Solidarité Jeunesse : Installation de thermostats d'ambiance programmables : Anjou CEP d'un montant de 824,40 € TTC (687,00 € HT)
Hangar communal et atelier : Remplacement des réglettes type néons par des réglettes LED et installation d'un projecteur LED extérieur avec détecteur : Anjou CEP d'un montant de 965,81 € TTC (804,84 € HT)

• PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL ESPACE MULTI-ACTIVITÉS BRANCHEREAU

Suite au Projet esquisse présenté par le cabinet ATOME sur la réalisation d'un espace multi-activités
Le projet travaillé par le bureau indique l'orientation que le Conseil souhaite donner, tant pour les activités ALSH, que des lieux partagés pour les associations de la commune, ainsi que les vestiaires - douches utilisés par le club de football et qui serviront aussi pour des activités qui se feront dans la salle multi-activités (yoga, tennis de table, gymnastique jeunes et adultes, etc.). Cela se traduit plus précisément par la démolition des vestiaires foot et buvette suivie de La construction d'une extension permettant :

- De retrouver des vestiaires mutualisés avec ses locaux annexes (douches, sanitaires, rangements, etc.)
- De bénéficier d'une salle multi-activités modulable et mutualisée par plusieurs associations à caractère sportif et pour les jeunes du centre de loisirs
- De bénéficier d'espaces spécifiques pour les activités du centre aéré mutualisables avec les autres associations.
- De profiter de l'extension pour agrandir les réserves de la cuisine et aménager un espace vestiaire pour le personnel de cuisine et de restauration.
- De réaliser un espace basse consommation énergétique en intégrant le bâtiment actuel, par un chauffage par géothermie

Le montant estimé des travaux est de 1 347 970 € HT études et travaux compris, le conseil invite M le Maire à déposer toutes les demandes de subventions pour ce projet. Celui ne pourra se faire que si le reste à charge est compatible avec les moyens de la commune.

Les conseils municipaux

Vendredi 6 octobre 2023

• VALIDATION DEVIS ORANGE « FIBRE » MAIRIE-ÉCOLE-CANTINE

Considérant les besoins pour le bon fonctionnement des services d'être raccordés à la fibre ; Après étude des propositions reçues des divers opérateurs, le conseil municipal, décide à l'unanimité des membres présents de valider l'offre commerciale de l'opérateur ORANGE. Les travaux seraient programmés en novembre.

• FRANCE SERVICES PARTICIPATION DES COMMUNES PAYS ALLONNAIS 2022

Considérant les besoins pour le bon fonctionnement du service apporté par le dispositif « France SERVICE » présent à ALLONNES et considérant le nombre d'habitants de Neuillé ayant sollicité ce service ;
Le conseil municipal décide: - de participer au financement de ce service ; - de proratiser la participation selon le nombre d'usagers, domiciliés sur la commune, ayant fait appel à ce service sur l'année 2022 ;
- le nombre d'usagers représente 72 personnes de Neuillé.
- de verser une participation à hauteur de 699 €

• PARTICIPATION RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES (RAM) 2022

Considérant la présentation du bilan financier du Relais Petit Enfance de l'exercice 2022 ;Vu le nombre d'assistantes maternelles, Neuillé représente 11.13% d'assistantes maternelles du pays Allonnais; Considérant le nombre des animations proposées par le service Relais Petite Enfance ;
Le conseil municipal décide de participer au coût de fonctionnement de ce service et de verser une participation correspondant à **1 217.21 €**, pour l'année 2022.

• VERSEMENT D'UN FONDS DE CONCOURS AU SIEML POUR LES OPERATIONS DE DEPANNAGES DU RESEAU DE L'ECLAIRAGE PUBLIC REALISEES SUR LA PERIODE DU 1ER SEPTEMBRE 2022 AU 31 AOUT 2023

ARTICLE 1 : La collectivité de NEUILLÉ par délibération du Conseil en date de 06 octobre 2023 décide de verser un fonds de concours de 75 % au profit du SIEML pour les opérations suivantes :

- Dépannages du réseau de l'éclairage public réalisés sur la période du 1er sept. 2022 au 31 août 2023
- Montant de la dépense : **519,15 € TTC**
- Taux du fonds de concours 75%
- Montant du fonds de concours à verser au SIEML **389,37 € TTC**.

Vendredi 10 novembre 2023

• RLPI (REGLEMENT LOCAL DE PUBLICITE INTERCOMMUNAL) Saumur Val de Loire ÉLABORATION - DÉBAT SUR LES ORIENTATIONS

Le conseil communautaire de la CA Saumur Val de Loire a prescrit le 17 décembre 2020 l'élaboration de son Règlement Local de Publicité intercommunal avec les objectifs suivants :
- Préserver l'attractivité du territoire et sa dynamique commerciale tout en luttant contre la pollution visuelle ;
- Renforcer son identité et harmoniser la réglementation locale ;
- Adapter la réglementation nationale aux caractéristiques du territoire et la renforcer.
Les orientations décidées portent :
I. sur les paysages naturels et patrimoniaux.
II. sur les centralités urbaines et commerçantes
III.sur les traversées majeures du territoire, entrées de ville principales
IV. sur les bourgs et villages à caractère rural et espaces à dominante résidentielle
V. sur les espaces à caractère économique
Le Conseil municipal après échanges valide les orientations et objectifs du RLPi SVL proposés
2023

• PARTICIPATION FSL 2023

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée délibérante que chaque année le Département sollicite une participation au financement du Fonds de Solidarité pour le Logement. Ce dispositif permet aux ménages les plus fragiles, de bénéficier d'aides financières et d'un accompagnement leur permettant d'accéder ou de se maintenir dans un logement. Pour l'année 2023 la participation de la commune de Neuillé s'élève à 286.43 €

LA VIE MUNICIPALE

Les conseils municipaux

• PROJET COMPLEXE SPORTIF SALLE BRANCHEREAU – « CRESCENDO CONSEL » VALIDATION DEVIS TRANCHE FERME OPTION ACCOMPAGNEMENT ASSISTANCE MAITRISE D'OUVRAGE .

Considérant le projet de construction du complexe sportif autour de la salle Branchereau ;
Vu la proposition d'accompagnement à maitrise d'ouvrage du programmiste CRESCENDO,
Le conseil VALIDE l'option d'accompagnement comprenant la phase de diagnostic, APS, APD et dépôt du PC et VALIDE la tranche ferme d'accompagnement d'un montant de **5 200 € HT/ 6 240 € TTC** du programmiste CRESCENDO Conseil ;

• VALIDATION DEVIS L'ATELIER / RELIURE RESTAURATION LIVRES ANCIENS – MR POUPELIN REGISTRE ANNÉES 2013 à 2022

Considérant le besoin de reliure des registres de l'état –civil, Vu les registres à faire de 2013 à 2022 ;
Vu la proposition de devis présentée par l'artisan L'ATELIER ;
Le Conseil Municipal, VALIDE le devis de l'ATELIER représenté par l'artisan Marc POUPELIN, d'un montant de **394.85 € HT / 473.82 € TTC** ;

Retrait-gonflement d'argile : vers une reconnaissance de l'état de castastrophe naturelle ?

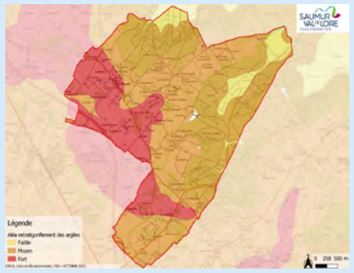

La préfecture nous rappelle que si des propriétaires ont subi des dégâts liés au retrait-gonflement des argiles (fissurations des murs ou des sols), il encore temps de constituer un dossier pour être reconnu par l'État . Nous vous invitons à déposer en mairie un dossier (lettre explicative, photos à l'appui, conséquences...). Nous ferons une demande auprès des services de l'État au cours du 1er trimestre 2024. Plusieurs dossiers sont nécessaires pour avoir la reconnaissance par l'état de catastrophe naturelle. Cette reconnaissance permet aux propriétaires d'être indemnisés pour des travaux non pris en charge par les contrats d'assurances classiques.
Notre commune est exposée à un risque fort ou moyen au retrait-gonflement des argiles. Les secteurs des Poiriers, Fontaine-Suzon, Pont de la ville et le bourg sont identifiés en aléa fort. Retrouvez la cartographie précise sur le site internet **georisques.gouv.fr** ou **en mairie.** ■

• Sport

Une mécanique bien huilée

En juillet dernier, à l'invitation du maire de Mouliherne Alain Bourdin, le conseil municipal décidait de relever le défi en participant à la 1ère course de caisses à savon organisée lors de la fête de la pomme le samedi 21 octobre.
Et quoi de plus emblématique qu'une boîte à sardines estampillée «Sardines du Suzon»* pour représenter notre commune. Après avoir récupéré un chassis de tracteur tondeuse, les élus ont mobilisé leurs savoir-faire pour visser, souder, découper et décorer la caisse «made in Neuillé».
Sardines et pêcheurs ont alors pu se lancer dans la compétition face aux 49 équipes qui avaient pris place sur la ligne de départ. Notre commune a terminé 5ème/50 au classement de la plus belle caisse et 10ème au classement général. Une belle prouesse pour une première participation !
Merci aux nombreux habitants de Neuillé venus nous soutenir et nous encourager ! ■

**Pour ceux qui ne connaissent pas l'histoire, «La sardine du Suzon» est un film qui a été tourné en 1989 à Neuillé. Réalisé par les habitants du village.*

Pierre-Éric Roger (Pierrot), mécanicien officiel de l'équipe, s'affaire à souder.

Le pilote Dominique Le Clainche amorce la descente, aucun obstacle ne l'arête !

Les membres de l'équipe, heureux comme des poissons dans l'eau avant la compétition

• Environnement

Le châtaignier millénaire sera-t-il l'arbre de l'année 2023 ?

Notre châtaignier a été sélectionné pour participer au concours de l'arbre de l'année 2023. Organisé par le magazine Terre Sauvage et l'Office national des forêts (ONF), ce concours récompense des arbres pour leurs caractéristiques naturalistes, esthétiques et historiques.

Quatorze arbres candidats ont été sélectionnés par le jury du concours pour représenter chacune des régions françaises. Notre châtaignier représente les Pays de la Loire. Un prix du jury, prix coup de coeur et prix du public seront décernés en janvier.

Le prix du public est décerné à l'arbre qui aura recueilli le plus de votes sur internet. C'est maintenant à vous de participer. Faites voter votre famille, vos amis, vos collègues... Rendez-vous jusqu'au 18 décembre sur le site internet **www.arbredelannee.com** ■

© E.Boitier-Terre-Sauvage magazine

• Environnement

À l'assaut du ruisseau

Une vingtaine de personnes s'est retrouvée samedi 2 septembre à la Fontaine-Suzon pour une matinée de nettoyage du cours d'eau. Après le café de bienvenue et les présentations avec les nouveaux habitants venus prêter mains fortes, les équipes se sont réparties sur plusieurs secteurs. Le midi, la mairie a invité les bénévoles à manger sur la nouvelle aire de pique-nique. Un grand merci à tous les participants ! ■

• Animation

Un repas des aînés dans la bonne humeur

Rendez-vous traditionnel qui marque le début de l'automne, le repas des aînés avait lieu le samedi 23 septembre à la salle des loisirs. Dès midi, les élus du conseil ont accueilli la soixantaine de convives venus passer un moment agréable autour d'un bon repas cuisiné par Wilfried Carré et son équipe de l'Instinct Culinaire. L'après-midi a été animée par Jean-Pierre Pichet au rythme des danses, des chants et des histoires. ■

Monique Calot et Bernard Bontemps, les doyens du village et les jeunes serveurs et serveuses.

Wilfried et Sandrine Carré de l'Instinct Culinaire

LA VIE MUNICIPALE
L'actualité municipale

• Environnement

Plantation au verger communal. Les parents répondent à la pelle

Quoi de plus agréable qu'une belle matinée ensoleillée d'automne pour enfiler les bottes et partir au jardin planter des arbres avant l'hiver. C'est le rendez-vous qu'avaient fixé les élus du conseil municipal aux parents des enfants nés entre 2020 et 2023.

Dimanche 19 novembre, trente familles étaient présentes pour symboliser la naissance de leur enfant à travers la plantation d'un arbre fruitier. Ce fut également l'occasion d'organiser le 1er troc plantes sur la commune et de remettre les prix des maisons fleuries 2023. ■

Les habitants sont invités aux **voeux du maire** qui auront lieu le **jeudi 18 janvier à 19h** à la salle des loisirs. ■

• Éducation

C'est la rentrée des classes dans les écoles du village

École publique du Suzon

L'**école du Suzon** accueille cette année 56 élèves, un effectif en hausse par rapport aux années précédentes. Sonia Beugnon, la directrice, est en charge de la classe des MS et des CP (25 enfants). Elle est accompagnée par Pascale Flacelière, Atsem puis par Coline Masson sur une partie de l'année. La classe de Dorothée Héry-Decatoire regroupe les TPS, PS et GS soit 31 enfants. Elle est accompagnée par Danièle Yvon l'Atsem. Différents projets sont prévus cette l'année. Atelier sur le gaspillage alimentaire, spectacle, sortie cinéma... avec l'appui de l'APE qui finance une partie des animations à travers des ventes (sapins, chocolats, brioches) et l'organisation de manifestations (marché d'automne, carnaval, marché de printemps, fête des écoles...). ■

À l'**école Notre-Dame-des-Champs**, 33 élèves ont été accueillis pour cette rentrée. Quatre nouvelles familles sont arrivées cette année dans l'établissement. Véronique Choisne la directrice de l'école dirige également l'école Arc-en-Ciel de Saint-Jean-des-Mauvrets. Elle sera présente à Neuillé tous les mardis. Nolween Dupic-Bourgeois enseigne dans la classe de TPS/PS/MS/GS et CP, accompagnée de l'Asem Gwendoline Chasles. La classe des CE-CM accueille Niels Labove accompagné d'Amélie Carduner, AESH présente tous les matins. Christelle Berry, ASH sera présente un jour par semaine. Cette année, les élèves travailleront sur le thème des jeux olympiques avec «S'Portez-vous bien». Ils partiront à la découverte des sports et pays du monde. D'autres ateliers et animations sont programmés sur le gaspillage, compostage, tri des déchets et sur l'eau. Le marché de noël, le bal et la kermesse seront organisés par l'APEL tout au long de l'année. ■

École privée Notre-Dame-des-Champs

Sport

LA REPRISE À L'AS VIVY-NEUILLÉ 90

La saison 2023-2023 a débuté depuis début Août, avec un effectif global de l'ASVN de 185 licenciés. Julien CHEVALIER est en charge depuis cette saison des entraînements des Seniors avec un effectif de 55 joueurs, la présence d'une trentaine d'entre eux aux entraînements 2 fois par semaine, montre l'intérêt que les joueurs ont sachant qu'il règne une bonne ambiance tout en gardant le sérieux de la compétition.
Les jeunes sont encadrés depuis Septembre par Romain COQUAU, aidé par Joël BANNIER et de nombreux autres éducateurs et dirigeants qui encadrent pas moins de 90 jeunes en semaine et le week-end avec des membres assidus et motivés.

Les 3 équipes Seniors en D3, D4 et D5 engagées cette saison ont démarré la compétition, tout d'abord l'équipe fanion a bien démarré son championnat avec pour l'instant quatre victoires avec l'ambition de jouer le haut de tableau. Le parcours en coupe se poursuit en Challenge de l'Anjou.

La B a débuté par 3 victoires, 1 nul et 1 défaite, un très bon démarrage pour jouer là aussi le haut de tableau et selon la position de l'équipe A, pourquoi pas grimper d'une division. Elle est également qualifiée pour les 16e de finale de la Coupe Hubert-Sourice.

La C démarre avec 1 victoires et 2 défaites dans un championnat où se mélange de très bonnes équipes, mais une nouvelle fois le mélange d'expérience et de jeunesse sont réunis pour faire une bonne saison. Elle est encore en course dans la Coupe H. Sourice.

En Jeunes les différentes équipes sont engagées :
1 équipe de U17 en entente avec Allonnes-Brain et Vernantes est montée D2 après la 1ère phase, elle entame la 2ème phase avec 15 joueurs, elle ambitionne le haut de tableau.
1 équipe de U15 en entente avec Allonnes-Brain est montée D2 après la 1ère phase, l'effectif est de 16 joueurs, elle espère faire un beau parcours.
1 équipe de U13 joue en D1 et termine 2e en 1ère phase avec 3 victoires et 1 défaite, elle repartira en D3 en 2ème phase. La 2e équipe U13 joue en D3 et a terminé 6e et rapartira en D3
1 équipe de U11 avec 11 joueurs aborde la saison avec sérénité.
En U6-U9 35 joueurs s'initient au foot en équipes de 3 ou 5 joueurs.

École de Foot U11 à U15

École de Foot U6 à U9

Tél Stade : **02-41-52-50-63**
Sébastien ECK: **06-19-15-21-94**
Willy DELAUNAY : **06-79-01-57-69**

Retrouvez toutes les infos sur le site internet du club :
as-vivy-neuille-90.footeo.com

PROCHAINES MANIFESTATIONS :
Sam. 3 février 2024 : Concours de belote au club-House
Sam. 6 avril 2024 : Soirée Moules-Frites Salle de Loisirs à Neuillé
Sam. 15 juin 2024 : 23ème Tournoi de Jeunes – Challenge Michel-Mandot
Sam. 7 sept. 2024 : Tournoi de Pétanques Stade de Vivy
Sam. 23 nov. 2024 : Soirée dansante Salle des Bassauges à Vivy

PROCHAINS MATCHS SENIORS SUR LE STADE DE VIVY

Dim. 10 Décembre à 12h30 ASVN C – Bayard Saumur C et ASVN B – Noyant Nord-Est-Anjou B et à 15h ASVN A – US Mazé A
Dim. 21 Janvier à 12h30 ASVN C – FC Turquant Loire A et ASVN B – AC Longué B et à 15h ASVN A – AC Longué A
Dim. 28 Janvier à 12h30 ASVN C – ES Puy-Vaudelnay C et ASVN B – EA Baugeois C et à 15h ASVN A – Vaillante Angers B
Dim. 18 Février à 12h30 ASVN C – ASVR Ambillou C et ASVN B – SC Fougeré-Vaulandry A et à 15h ASVN A – St Melaine/Aubance B
Dim. 17 Mars à 12h30 ASVN C – Gennes-Les Rosiers B et ASVN B – UF Allonnes-Brain B et à 15h ASVN A – Gennes-Les Rosiers A
Dim. 7 Avril à 12h30 h ASVN C – Intrépide Neuillé A et ASVN B – FC Est Anjou B et à 15h ASVN A – ES Montilliers B
Dim. 21 Avril à 12h30 ASVN C – ES Layon Martigné C et ASVN B – US Parcay A et à 15h ASVN A – FC Layon Thouarcé B
Dim. 19 Mai à 12h30 ASVN B – Foyer Trélazé C et à 15h ASVN A – FC Plessis-Grammoire A

Animations

• Chauds les beignets !

Le comité des fêtes de Neuillé organise le **dimanche 4 février** le traditionnel chêne-beignet. De **10h à 13h**, les habitants pourront acheter ou déguster sur place les beignets et crêpes préparés par les bénévoles. Rendez-vous sous le préau de l'école publique. ■

Animation

• Plus de 300 personnes pour la tablée neuilléenne du 9 septembre !

Une chose est sure, l'édition 2023 de la tablée neuilléenne aura été marquée par la chaleur caniculaire. Les 35°C à l'ombre n'auront pourtant pas découragé les boulistes venus nombreux dès 16h pour participer au concours de pétanque.

Trente équipes ont participé au concours

Un jeu gonflable avait été installé pour les enfants

La mairie a ensuite convié la population au pot d'accueil avant que chacun se mette à table pour partager son repas.

Préparation des barbecues par Michel, membre du comité des fêtes

Beaucoup de monde à table pour cette édition 2023.

Guy Bertin et les membres du conseil municipal ont lancé officiellement le nouvel hymne de Neuillé : «*Allez, allez, les habitants de la commune de Neuillé....*» sur l'air de «Pena Baiona», repris en coeur par l'assistance.

C'est dans cette belle ambiance qu'a été tiré le feu d'artifices «disco» illuminant le ciel de Neuillé.

La soirée s'est terminée sur la piste de danse.

Merci au comité des fêtes pour l'organisation de cette tablée et à tous les bénévoles venus nous aider. ■

ACTUALITÉ

À Neuillé et aux alentours...

• L'agriculture en fête

Après plus de 10 ans d'absence, les nouveaux membres du comice agricole Nord Loire étaient bien décidés à marquer le coup en offrant à la population une belle fête de l'agriculture. Deux jours de festivités avec le samedi 26 août, le concours de labour des tracteurs récents, la ferme, l'inauguration avec la Band'Allonnaise et la soirée dansante animée par l'imitateur et DJ Loïc Cochard. Le dimanche, c'était au tour des vieux tracteurs de creuser leurs sillons sur les terres de Neuillé. Ils ont cloturé le week-end avec une parade dans les rues de la commune. Cette fête populaire a rassemblé beaucoup de monde, elle ouvrait la semaine du Festival «À tout bout de champ» de l'agglomération de Saumur Val de Loire, consacrée à l'alimentation. Merci au bureau du comice d'avoir choisi notre commune pour relancer ce grand rendez-vous local de l'agriculture. ■

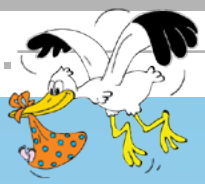

DATES À RETENIR

- ***Jeudi 18 janvier*** **: Voeux du Maire** à la salle des Loisirs à 19h
- ***Dimanche 4 février*** **: Chêne-beignets,** préau de l'école publique de 10h à 13h.

• Calendrier et application Kyrielle

À partir de 2024, les calendriers de collecte des déchets ne seront plus distribués dans les boîtes aux lettres des habitants. Ce choix a été fait en faveur d'une limitation des consommations de papier mais également au profit de l'usage de l'**Application Kyrielle**, outil numérique gratuit très pratique, faisant office de calendrier de collecte avec système de notifications, et dispensant de nombreuses autres informations.
Si vous n'êtes pas équipé de smartphone, vous pouvez télécharger le calendrier sur le site **www.mairiedeneuillle.fr** ou vous procurer un calendrier papier **à la mairie**.

Le carnet

Naissances

CHAUSSIER LEMAIRE Tom, Vincent, Jean-Claude, *le 23 juillet 2023*
PITAULT Alma, Mya, Zoé, *le 26 août 2023*
ESCOS Adèle, *le 13 septembre 2023*
MARTINEAU Thémis, Nathalie, Nelly, *le 13 septembre 2023*
REZEAU Paulin, Robert, Jean-Luc, *le 27 septembre 2023*
DEMESTRE Esmée, Sophia, Jenny, *le 18 octobre 2023*
GASNIER Maxime, Claude, Alex, *le 29 octobre 2023*
RABILLER Morgane, Nicole, Jeanne, *le 18 novembre 2023*

Mariages

Le 5 août 2023
Julien **CARRÉ** et Aurélie **VINSONNEAU**

Le 12 août 2023
Angelo **SORIANO** et Tiffanie **BODIER**

Le 20 novembre 2023
Christian **COMMON** et Christine **COUDAR**

Décès

Adrien **ALBERT**, *le 1er novembre 2023*

• Le toiletteur canin de Neuillé remporte la coupe !

Nicolas Taffu, habitant de Neuillé est devenu champion de France de toilettage canin «Espoir Pro» toutes catégories confondues lors des championnats de France qui se déroulaient les 4 et 5 novembre derniers près de Lyon. C'est une belle consécration pour cet amoureux des chiens qui a créé l'année dernière son entreprise spécialisée dans le toilettage canin.

Sa passion ne date pas d'hier, cela fait plus de 15 ans que Nicolas élève en tant que professionnel des Welsh Terrier, une race anglaise et des Schnauzer Nain, race allemande. Il est parti à plusieurs reprises en Angleterre dans de grands élevages canins pour parfaire son apprentissage, puis a obtenu un brevet de toilettage en 2009.

Le salon de toilettage

En parallèle de son métier de commercial, Nicolas effectue à partir de 2016 des prestations de toilettage sur les chiens issus de son élevage. En mars 2022, il décide de sauter le pas en créant Grooming Attitude, son salon de toilettage à Neuillé. Après plus d'un an d'activité, le salon ne désemplit pas et les journées sont bien chargées «*Il faut au minimum 2h pour un toilettage, entre le bain, la coupe des poils et des ongles. Cela peut prendre jusqu'à 4h en fonction de la race du chien*». Les rendez-vous s'enchaînent avec une clientèle locale toujours plus nombreuse mais également avec des propriétaires de chiens qui viennent de loin, de Mayenne, de Bretagne ou encore de région parisienne. C'est une vraie reconnaissance de son travail.

Les championnats de France

En novembre 2022, Nicolas se présente pour la 1ère fois au championnat de France de toilettage. Quatre techniques sont évaluées au cours de cette compétition. La Coupe ciseau, l'Épilation, Caniche et la Coupe salon. Il devient alors champion de France en « espoir pro » dans la catégorie Épilation et vice-champion de France dans la catégorie Coupe ciseau. Des titres prometteurs pour l'avenir de son activité.
Cette année, il a décroché la 1ère place en devenant champion de France «Espoir pro» toutes catégories. Après deux années en «Espoir Pro», il passera l'année prochaine en catégorie «Pro». Nous lui souhaitons beaucoup de succès pour ses futures compétitions et pour l'avenir de son entreprise. ■

Grooming attitude | *58 route de La Croix Genet 49680 Neuillé. Sur rendez vous uniquement : 06.25.95.44.96*